

Vincennes, le 24 février 2025

Lettre ouverte aux agricultrices et aux agriculteurs

Mesdames et Messieurs les responsables d'exploitations agricoles,

Depuis bientôt 15 mois que votre profession se mobilise pour alerter sur les conditions d'exercice de plus en plus difficiles de votre métier d'agriculteur, **l'Office français de la biodiversité n'a jamais cessé d'exprimer son soutien à votre profession. Nos chefs de services départementaux et leurs équipes n'ont jamais cessé de parler à vos représentants.** Le Directeur général a personnellement rencontré tous les dirigeants de vos syndicats, qu'il reverra cette semaine au salon de l'agriculture. Nous nous sommes exprimés à de multiples reprises dans la presse¹, pour dire quelle vision nous avons de l'agriculture et quelle relation nous voulons construire avec les acteurs du monde agricole. **Dans chaque région, dans chaque département, le dialogue s'est poursuivi, sous l'égide des préfets, pour analyser les difficultés, expliquer la réglementation et régler des cas concrets.**

Dans le cadre de ce dialogue, **l'Office français de la biodiversité a fait de nombreuses propositions pour apaiser les tensions.** Projet de conventions avec les chambres d'agriculture, mise en place de formations réciproques, création d'une inspection générale des services, écriture de fiches pédagogiques sur les règles et les priorités de contrôles : nous sommes prêts à faire toute la transparence nécessaire.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi ensemble à faire aboutir l'ensemble de ces propositions, dans un contexte de crise et de tensions. Nous arrivons pourtant à un moment charnière : avec l'installation des nouveaux exécutifs dans les chambres d'agriculture, **nous avons l'occasion de repartir sur des bases claires, respectueuses et sécurisées pour tous. Ne ratons pas cette occasion.**

* * *

Alors que certains se plaisent à jeter de l'huile sur le feu, nous avons voulu nous adresser à vous pour dissiper une bonne fois pour toutes un malentendu : **il n'y a pas lieu d'opposer l'agriculture et l'environnement.** Votre mission est de produire pour nourrir les Françaises et les Français. La mission qui a été confiée par les pouvoirs publics aux agents de l'OFB est de protéger la nature et d'enrayer son déclin. C'est aussi un engagement pour le bien commun, qui a toute sa part de dignité.

Ces deux missions ne doivent pas s'opposer : elles se complètent et leurs interactions sont nombreuses. **Qui peut nier que les agriculteurs sont aujourd'hui les premiers témoins du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, de l'appauvrissement des sols ou de la multiplication des catastrophes ?** Ils en sont aussi les premières victimes, nous y reviendrons.

Construire une agriculture durable, enrayer la déprise agricole de nos territoires et transmettre des exploitations viables à nos enfants, nécessitent de prendre en compte cette réalité. L'engagement du pays sur le chemin des transitions n'est pas possible sans les agriculteurs qui comptent pour plus de 50 % de la surface de notre territoire. Il faut donc vous donner les moyens d'agir. Nous en prenons notre part.

¹ Notamment série d'entretiens du Directeur général à *La France Agricole* publiée du 24 au 28 octobre 2024, et entretien de la Présidente du Conseil d'administration à *l'AFP* le 17 janvier 2025.

Dans le cadre du budget de l'OFB, des financements publics importants sont dédiés chaque année à l'accompagnement du monde agricole pour expérimenter et mettre en place des pratiques plus durables, autour d'un continuum : **détecter et surveiller, comprendre et évaluer, et développer des outils et méthodes pour agir**. C'est la force du modèle de l'OFB, qui concentre ses efforts sur la recherche pour mettre au point des solutions, sur la collecte des données au service de la transition agricole, et sur l'accompagnement des acteurs pour les mettre en œuvre, avant d'en venir à ses actions de contrôles.

* *

Tout ceci nous donne l'occasion de dissiper un second malentendu : **il n'y a pas d'acharnement de l'OFB ni d'aucune autre police de l'environnement à l'encontre des agriculteurs**. Les chiffres le montrent très clairement.

En 2024, les agents de l'OFB ont réalisé près de 134 000 contrôles administratifs, visant toutes sortes d'usages et d'usagers de la nature et suivant les priorités édictées par les ministres et les préfets. Dans leur immense majorité (près de 127 000), il s'agit de patrouilles sur le territoire consistant à vérifier tel ou tel point de la réglementation pour constater qu'elle est bien respectée, et pour lesquelles il n'y a donc ni manquement, ni infraction, ni relevé de l'identité des personnes responsables, qui peuvent être absentes puisqu'il n'y a rien à leur reprocher.

À côté de ces contrôles de territoires, l'OFB a conduit l'année dernière plus de 7 000 contrôles ciblés, plus approfondis, dont seulement 1 179 ont concerné des agriculteurs. C'est plus de deux fois moins qu'en 2023 et **c'est seulement 0.3 % des près de 400 000 exploitations agricoles recensées en France**. Sur les quelques 500 situations de non-conformité relevées par les agents, il n'y a eu aucune suite administrative ou judiciaire dans la moitié des cas, en application du droit à l'erreur. **Au total, les agriculteurs ne représentent que 6 % de tous nos contrôles administratifs et uniquement 800 enquêtes judiciaires conduites sous l'autorité des procureurs**.

En parallèle, l'OFB est particulièrement engagé dans la protection sanitaire de l'élevage en réalisant la surveillance sanitaire de la faune sauvage via le réseau SAGIR (surveillance de l'Influenza aviaire hautement pathogène, de la tuberculose (Sylvatub)) ou en intervenant directement par exemple sur les populations de bouquetins pour limiter la propagation de la brucellose dans les massifs du Bary et des Aravis. L'OFB participe également activement à la préparation collective contre la peste porcine africaine, présente chez nos voisins européens.

Mais quelques-uns d'entre vous diront peut-être que 6 % de nos contrôles concernant les agriculteurs, c'est encore trop. C'est à ceux-là que nous voulons nous adresser pour finir.

* *

Pourquoi nous sommes-nous dotés de règles pour protéger notre environnement ? Pourquoi faut-il des administrations pour les faire respecter ? Parce que les équilibres du monde vivant sont fragiles et qu'il nous revient tous d'en prendre soin.

Nos vies dépendent de la nature et des services qu'elle nous rend gratuitement, à travers l'approvisionnement en ressources, l'assainissement et la régulation du cycle de l'eau, le stockage de carbone ou la pollinisation. La Banque mondiale estime que mieux protéger la nature nous permettrait d'économiser 2 700 milliards de dollars par an, alors que 55 % du PIB mondial dépend de la biodiversité². Les rendements agricoles en dépendent aussi.

La science nous le montre. Une étude menée sur le cassis noir de Bourgogne par le CNRS et l'Université de Dijon, avec la chambre d'agriculture de Côte-d'Or qui observait une forte baisse des rendements de cette culture, a montré que 99 % des populations d'insectes pollinisateurs avaient disparu des parcelles visées³. L'étude montre aussi que la réintroduction d'insectes sur certains plants a permis de multiplier les rendements par trois, soutenant d'autant les revenus des arboriculteurs concernés.

² Banque mondiale. 2021. The Economic Case for Nature: A Global Earth-Economy Model to Assess Development Policy Pathways. © World Bank. Washington, DC

³ Marie-Charlotte Anstett, Manon Léon de Treveret, Philippe Louapre. La pollinisation du cassis : État des lieux dans un contexte de changements anthropiques. Bourgogne-Franche-Comté Nature, 2019, 29, pp.194-205, hal-02390639.

L'expérience vous l'apprend aussi, parfois douloureusement. Les sécheresses de 1976, de 1989-1990 ou de 2003 avaient marqué les mémoires, jusqu'à ce que la répétition des épisodes de 2018, 2019, 2020, 2022 et 2023, suivis par les inondations de 2024, ne rendent très concrètes les perturbations durables du cycle de l'eau liées au dérèglement climatique.

Le droit de l'environnement nous protège en luttant contre les causes du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Et la police de l'environnement nous protège, en cherchant à préserver un environnement sain pour les générations futures. Elle protège aussi les agriculteurs contre la concurrence déloyale de ceux qui bafouent sciemment les règles et doivent être sanctionnés.

* *

Pendant que certains alimentent cette opposition stérile entre agriculture et environnement, les vraies difficultés de la profession sont passées sous silence. L'OFB est-il responsable du revenu trop faible des agriculteurs ou de la baisse du revenu net de la branche agricole en France de 40% au cours des trente dernières années, pendant que les prix ont augmenté de 70%⁴ ?

Laisser croire que l'OFB est la source de tous les maux de l'agriculture française est une supercherie qui ne trompe personne et qui met le poignard dans le dos des agriculteurs d'aujourd'hui et surtout de demain. **Il y a beaucoup de solutions que nous pouvons trouver ensemble pour adapter notre agriculture au changement climatique et à des territoires qui changent.**

* *

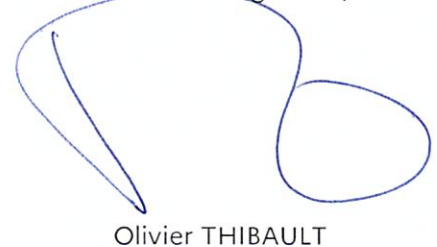
Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

La Présidente du Conseil d'administration,



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO

Le Directeur général,



Olivier THIBAUT

⁴ Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, « Evolution du revenu agricole en France depuis 30 ans, facteurs d'évolution d'ici 2030 et leçons à en tirer »